

LA FEUILLE DES BOUGERIES

BULLETIN D'INFORMATION DES VERTS DE CHÊNE-BOUGERIES

Les Verts de Chêne-Bougeries fêtent leurs 25 ans d'existence! Alors que dans moins d'une année auront lieu de nouvelles élections municipales, le moment est venu:

- **de dresser un bilan de l'action des Verts de Chêne-Bougeries** au cours de cette période, et plus particulièrement de ces dernières années pendant lesquelles deux magistrats écologistes étaient actifs au sein du Conseil administratif.
- **de jeter les bases d'un projet clair pour les années à venir** en s'appuyant sur le Plan directeur communal adopté cette année et sur la planification des investissements à réaliser pour répondre aux besoins de la commune.
- **d'inviter communiers et communières, amies et amis à notre rendez-vous festif de juin prochain:** ce sera l'occasion pour vous de nous faire part de vos attentes, mais également de montrer que l'écologie, c'est aussi la fête et la bonne humeur!



**À CHÊNE-BOUGERIES
PRÉSERVONS NOS CHANCES**

**LES VERTS
DE CHÊNE-BOUGERIES**

RESPONSABLES ET INDÉPENDANTS

L'ÉCOLOGIE AU CŒUR DE CHÊNE-BOUGERIES

POUR LE BIEN-ÊTRE DE SES HABITANTES ET HABITANTS

Depuis vingt-cinq ans, les Verts de Chêne-Bougeries font partie intégrante du paysage politique local. Durant cette période, leur motivation n'a pas varié et leurs résultats ont été de plus en plus visibles.

Leurs valeurs reposent sur la traduction au niveau local de la prise de conscience plus générale qu'**une croissance infinie dans un monde fini est impossible.**

Dans cette optique, leur préoccupation constante a été de:

- prévenir les effets locaux de la crise climatique en préservant les sols (maintien maximum de la pleine terre), en promouvant l'arborisation et la gestion de l'eau.
- protéger la biodiversité exceptionnelle du territoire communal.
- maîtriser la croissance du bâti en luttant contre la surdensification et l'enlaidissement, tout en préservant le patrimoine bâti exceptionnel de notre commune.
- défendre le principe de subsidiarité qui garantit une indépendance vis-à-vis des structures politiques cantonales, pour **assurer un développement local compatible avec les intérêts des communicières et communiers.**
- contrôler les finances communales par une gestion rigoureuse privilégiant les investissements dans les infrastructures plutôt que les dépenses de fonctionnement superflues.

Cette constance dans les engagements a permis un enracinement durable des Verts de Chêne-Bougeries se traduisant par une progression de leur représentation et de leur influence dans les instances communales.

Le nombre de nos élues et élus au Conseil municipal a constamment augmenté depuis 1999:

1999-2003 3 SIÈGES

2003-2007 4 SIÈGES

2007-2011 5 SIÈGES

Lors de ces premières législatures sans élue ou élu au Conseil administratif et minoritaires au Conseil municipal, l'action des Verts de Chêne-Bougeries était limitée à un contrôle vigilant de la gestion des partis aux commandes depuis des décennies.

2011-2015 1 CONSEILLER ADMINISTRATIF ET

6 CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS MUNICIPAUX

Réalisation d'un mandat d'étude parallèle pour la rénovation du Village, mise au concours et installation de la première coopérative d'habitation à J.J. Rigaud.

2015-2020 1 CONSEILLER ADMINISTRATIF ET

7 CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS MUNICIPAUX

Démarrage de la rénovation du Village. Programme «1000 arbres en 10 ans». Référendum (gagné) contre la surdensification de la parcelle «Grosjean».

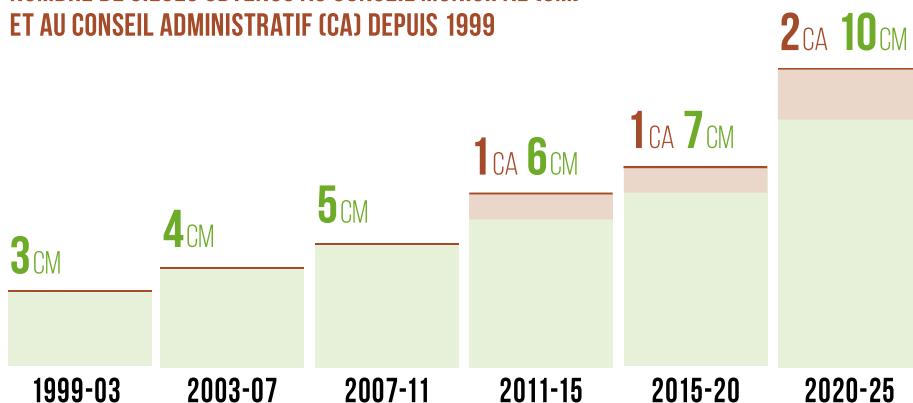
2020-2025 2 CONSEILLERS ADMINISTRATIFS ET

10 CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS MUNICIPAUX

Plan directeur communal adopté. Finalisation de la première tranche de rénovation du Village. Investissements massifs dans les infrastructures communales (voir les détails, ci-contre).

Dans les années à venir, les Verts de Chêne-Bougeries auront à cœur de poursuivre leur action pour l'amélioration du cadre de vie des habitantes et habitants de la commune.

NOMBRE DE SIÈGES OBTENUS AU CONSEIL MUNICIPAL (CM)
ET AU CONSEIL ADMINISTRATIF (CA) DEPUIS 1999



POINTS SUR NOS ENGAGEMENTS

CE QUI CHANGE A CHÊNE-BOUGERIES

*Notre programme de législature se focalisait sur quatre priorités: **terminer** la rénovation du village; **maîtriser** la croissance du bâti; **protéger** la biodiversité locale; **respecter** la volonté citoyenne. Retour sur ce qui a été entrepris.*

MAÎTRISER LA CROISSANCE DU BÂTI

Le Plan directeur communal a été approuvé par le Conseil d'État le 2 mars 2022, sous réserve de revoir la stratégie d'évolution de la zone 5 suite à l'adoption par le Grand Conseil de l'art. 59 al.4 de la loi sur les constructions (LCI) obligeant les communes à définir des périmètres de densification accrue en zone villas. Des critères objectifs permettant de préserver au mieux le patrimoine communal ont abouti à un projet préservant 94% de la zone 5 et cette stratégie a été validée par le Conseil municipal lors de sa séance du 14 décembre 2023.

Dans le même temps, afin de répondre aux besoins engendrés par le fort développement qu'a déjà subi la commune, les constructions visant à agrandir les établissements scolaires et à augmenter les places de crèche sont en cours pour une mise en service entre la rentrée 2024 et 2026.

PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ LOCALE

L'obtention du label Bio-Suisse pour nos espaces verts, la plantation de plus de 200 arbres dans le cadre du crédit «1000 arbres en 10 ans», ainsi que la plantation de 400 végétaux à Mirany, en collaboration avec les élèves de nos écoles, sont des exemples de l'action menée en faveur de la biodiversité.

Pour prendre soin de tout l'écosystème, les ruches communales ont été remises en service et diverses installations favorisant le développement des insectes et de la petite faune ont été disposées dans les parcs communaux.



TERMINER LA RÉNOVATION DU VILLAGE

Les travaux de rénovation avancent au rythme de la complexité du chantier pour une livraison de l'entier des bâtiments en 2026. Un appel à candidature a été lancé pour l'exploitation prochaine du Café de la Fontaine. Tous les aménagements extérieurs du périmètre devront être réaménagés pour redonner une qualité de vie à cet endroit délaissé depuis des années. Pour ce faire, un concours SIA 142 a été organisé et le projet lauréat «Cœur de Parc», a été exposé au café de la Fontaine du 19 au 29 mars dernier.

RESPECTER LA VOLONTÉ CITOYENNE

Les magistrats écologistes ont relayé le message de l'électorat quant au futur de la parcelle «Grosjean», avec toujours en ligne de mire la volonté d'acquérir tout ou partie du foncier pour maintenir un poumon de verdure dans ce quartier fortement densifié.

BRÈVES

Nouvelle acquisition foncière



La commune vient de faire l'acquisition du domaine Patry dans le quartier de la Grabelle. Cette vaste propriété comprend une maison de maître du 19^e siècle et un parc de plus de 8000 m².

Des utilisations publiques sont d'ores et déjà prévues pour ce magnifique ensemble.

Une nouvelle crèche

Une étude préalable a montré que la maison de maître se prêtait parfaitement, moyennant les mises aux normes indispensables à l'implantation d'une nouvelle crèche. Nul doute que cet écrin offrira un cadre de vie exceptionnel aux enfants de la commune.

Un parc public

Le vaste parc qui entoure la maison de maître offrira un espace vert propice à la détente et la promenade aux habitantes et aux habitants du secteur Nord de la commune qui attendaient cette possibilité avec impatience, un poumon de verdure s'avérant indispensable dans ce quartier qui a subi une forte densification.

Un jardin potager

Une petite partie du parc sera dédiée à l'implantation d'un nouveau jardin potager partagé. Après le succès du premier potager-pilote établi à Louis-Segond, puis au chemin du Villaret, les habitantes et habitants du quartier pourront eux-aussi s'adonner aux joies de la culture et du partage.

INVITATION

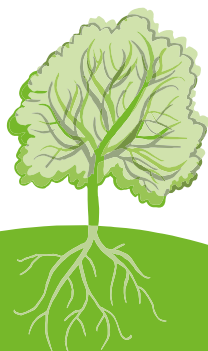
*Fêtons les 25 ans des Verts de Chêne-Bougeries ensemble, **jeudi 20 juin dès 18h30**.*

De la musique live et un buffet iranien seront au rendez-vous pour votre plaisir.



Venez nous rejoindre à l'Espace Nouveau Vallon

(Rte du Vallon 8, 1224 Chêne-Bougeries)



LES VERTS DE CHÊNE-BOUGERIES
CHARLÈNE HEINIGER, PRÉSIDENTE
7 ROUTE DU VALLON
1224 CHÊNE-BOUGERIES

HOMMAGE A NOS FONDATRICES ET FONDATEUR

Sans vous rien n'aurait été possible!

À l'aube de notre 25^e anniversaire, nous tenons à exprimer ici toute notre gratitude et notre reconnaissance à nos quatre membres fondateurs, qui ont eu le courage et la ténacité de créer une section locale, avec le succès qu'on lui connaîtra par la suite.

Sans leur engagement, rien n'aurait été possible.

Mille Mercis à Astrid, Colette, Maïté et Jean-Michel pour votre investissement inégalable depuis 25 ans au service de Chêne-Bougeries!

Le comité des Verts de Chêne-Bougeries

VCB@VERTS-CHENE-BOUGERIES.CH

SUIVEZ-NOUS SUR
[VERTS-CHENE-BOUGERIES.CH](https://www.verts-chene-bougeries.ch)

